

Si Vertaizon m'était conté ...

ASEV-SIT

année 2000 N° 3



1885: Le condamné à mort de Vertaizon

Relevé dans " le Moniteur du Puy de Dôme " du vendredi 18 septembre 1885 page 30:

TRINCARD

" Le parricide de Vertaizon est toujours très calme. Il boit et mange avec bon appétit. Il fume surtout énormément. "

"On lui tient les cheveux coupés ras. La dernière fois que le coiffeur est venu, pendant l'opération, le parricide disait cyniquement :

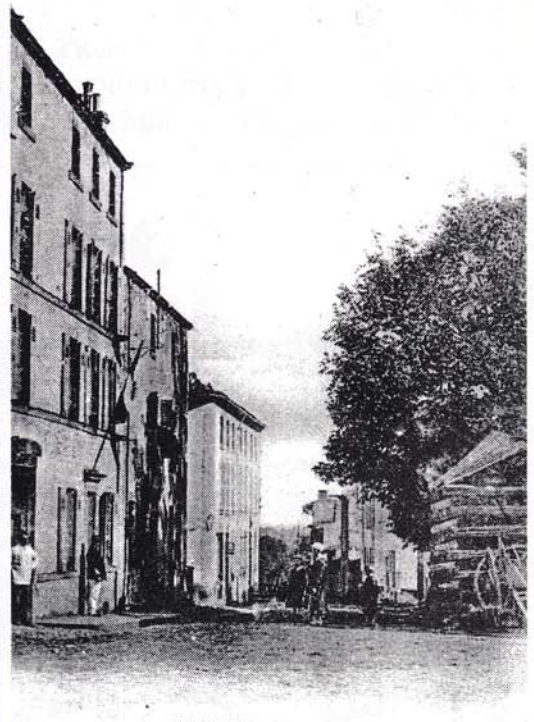
" Comme ça, si on me coupe le cou, les cheveux ne m'embarrasseront pas "

Il est l'objet d'une étroite surveillance, Trincard a un caractère tellement bizarre que si l'idée de se suicider lui venait, il se tuerait immédiatement.

« le Moniteur du Puy de Dôme » du lundi 28 septembre 1885 page 31

Exécution de TRINCARD

Le 17 avril dernier, BITON, un des étrangleurs du vieux Chossière, l'aubergiste de la côte de Piboulet subissait la peine capitale sur la place Desaix à RIOM. Cinq mois à peine se sont écou-



384. - VERTAIZON. - L'Avenue de la Gare

Ancienne gendarmerie—avenue de la gare

(Suite page 2)

Au terme de cette année et au moment des bilans, permettez-nous de vous présenter nos meilleurs vœux pour ce siècle qui débute.

Un an déjà que vous recevez « Si Vertaizon m'était conté... ». Nous espérons vous avoir appris un brin d'histoire sur notre commune.

Nous remercions tous ceux qui, de près ou de loin, ont apporté leur concours à la réussite de ce petit journal. Si vous avez des suggestions, elles seront les bienvenues.

Encore bonne année et rendez-vous en 2001.

Sommaire

1885: le condamné à mort de Vertaizon (à suivre au prochain numéro..)	1—2—3
Les métiers à Vertaizon en 1836 (à suivre au prochain numéro..)	3
Les noyers de l'ancienne église (à suivre au prochain numéro..)	4
Photos souvenirs (à suivre au prochain numéro..)	5
Le chemin de fer à Chignat-Vertaizon: décret de Napoléon (à suivre au prochain numéro..)	6-7
L'ancienne église en 1890	8

Le condamné à mort de Vertaizon, suite

(Suite de la page 1)

lés. Hier matin, nouvelle exécution capitale à RIOM : celle de Jean Trincard, le parricide de Vertaizon.

Faut-il rappeler le crime commis par cette affreuse brute ? On sait que Trincard, une nuit, étouffa sa mère en l'embrassant. Puis, il disposa le cadavre de façon à faire croire à un suicide et vint à CLERMONT faire paisiblement ses treize jours.

Trincard fut condamné à mort par la cour d'assises du Puy de Dôme le 5 août. Il a donc attendu pendant 47 jours l'exécution de la terrible sentence qui pesait sur lui.

Après sa condamnation, en sortant de l'audience, Trincard mangea et but avec un grand appétit. Il était très calme. Il pa-

cour touche à cette salle. Le parricide vivait là avec trois co-détenus. Un de ces détenus était Epiron, le banqueroutier de RIOM qui a tenu compagnie à Trincard jusqu'à son dernier jour.

Les gardiens de la maison d'arrêt de RIOM considéraient Trincard comme une brute sans cœur et sans conscience. Il n'avait pas de remords. Il a même donné paisiblement un détail monstrueux.

Quand il eut tué sa mère, il la jeta sur le sol et prenant une poignée de terre la lui enfouit furieusement entre les dents.

" Tiens, tiens, disait-il, puisque tu aimes tant la terre, manges-en maintenant. "

On n'a sans doute pas oublié que Jean Trincard demandait à sa mère un lopin de terre. La veuve Trincard refusait. Ce refus fut un des motifs qui poussèrent Jean à commettre son crime.

Bref, le condamné à mort paraissait ne pas s'inquiéter outre mesure de l'acceptation du rejet de son recours en grâce. Il engraisait. Il fumait sans cesse des cigarettes. On disait de lui :

" c'est un sournois ! "

Ses camarades de détention en arrachant avec peine quelques rares paroles

Il pensait beaucoup à sa maîtresse. Le souvenir de cette femme était seul capable d'émouvoir cette bête brute.

Cependant, le recours en grâce du parricide de VERTAIZON était rejeté, samedi matin arrivait l'ordre d'exécution.

Hier, Dimanche, à midi, M. Deibler,

(Suite page 3)



Riom -- Exécution du parricide TRINCARD, septembre 1885

PESTRE. PROT.

raissait ne songer à rien, et ne manifestait aucune espèce de remords ni de repentir.

On l'avait mis dans la salle de classe de la maison d'arrêt de RIOM. Une grande

Le condamné à mort de Vertaizon, suite

(Suite de la page 2)

ses trois aides et leur "instrument" faisaient pour la seconde fois, cette année, leur entrée à RIOM.

L'exécuteur des hautes œuvres voyage en seconde classe et sur réquisition. Voici à peu près la formule de cette réquisition : " Nous..... requérons le chef de gare de..... de donner aide et assistance au sieur Deibler, exécuteur des hautes œuvres, comme à tous autres citoyens."

Les quatre bourreaux sont descendus chez Bourbonnais. Les Riomois les connaissaient de vue. Le bruit de leur arrivée s'est aussitôt répandu. Ce fut une traînée de poudre.

Le bourreau (M. Deibler) n'est pas allé examiner Trincard par un des petits trous creusés dans le mur de la maison d'arrêt, comme il avait examiné Biton. Mais il avait pris des renseignements sur son "sujet" ;

un petit trapu et moins redoutable que le superbe et solide étrangleur de Piboulet.

L'infatigable MR GRAVIER, commissaire de police, prenait les dispositions suprêmes. Une discussion s'est produite au sujet de l'emplacement sur lequel on devait élever la guillotine.

M. Deibler voulait élever son instrument à 20 mètres de la porte de la maison d'arrêt puis il demandait que la foule soit tenue à plus de 30 m de distance.

Ces distances étaient exagérées. On a placé la guillotine à 10 mètres de la porte d'entrée seulement. Le carré formé par les gendarmes, les agents de police et la troupe était très vaste.

La nuit arrive Sur le Pré Madame, sont installés un théâtre en toile et un musée de cires. Les orgues de barbarie raclent avec ténacité des airs trop connus...

A suivre au prochain numéro

Les métiers à Vertaizon en 1836 (à suivre...)

La population en 1836 était de 2676 habitants. Les métiers étaient nombreux et variés, tournés en majeure partie vers la vigne et l'agriculture. On trouve aussi tous les métiers servant à faire vivre un bourg tel que Vertaizon.

Ci-après la liste relevée lors du « dénombrement » (terme du recensement employé à cette époque) de la commune en 1836, et dont les registres sont conservés aux archives départementales.

Ces métiers ou professions représentent 34 activités différentes autres que les travaux de la terre ou de la vigne (agriculteurs, viticulteurs, ...)

Nous trouvons donc:

4 aubergistes
9 tailleurs d'habits
4 maréchaux ferrants
6 charrons
1 chaudronnier
4 cordonniers
2 sabotiers
15 tisserands
6 maçons
1 peigneur (de chanvre)
1 boucher
1 meunier
2 boulangers
5 charpentiers
2 menuisiers
1 chauxfournier
1 perruquier

3 marchands

1 voiturier
2 bacholiers
1 bourrellier
1 huilier
1 huissier.

Et bien sûr, aussi:

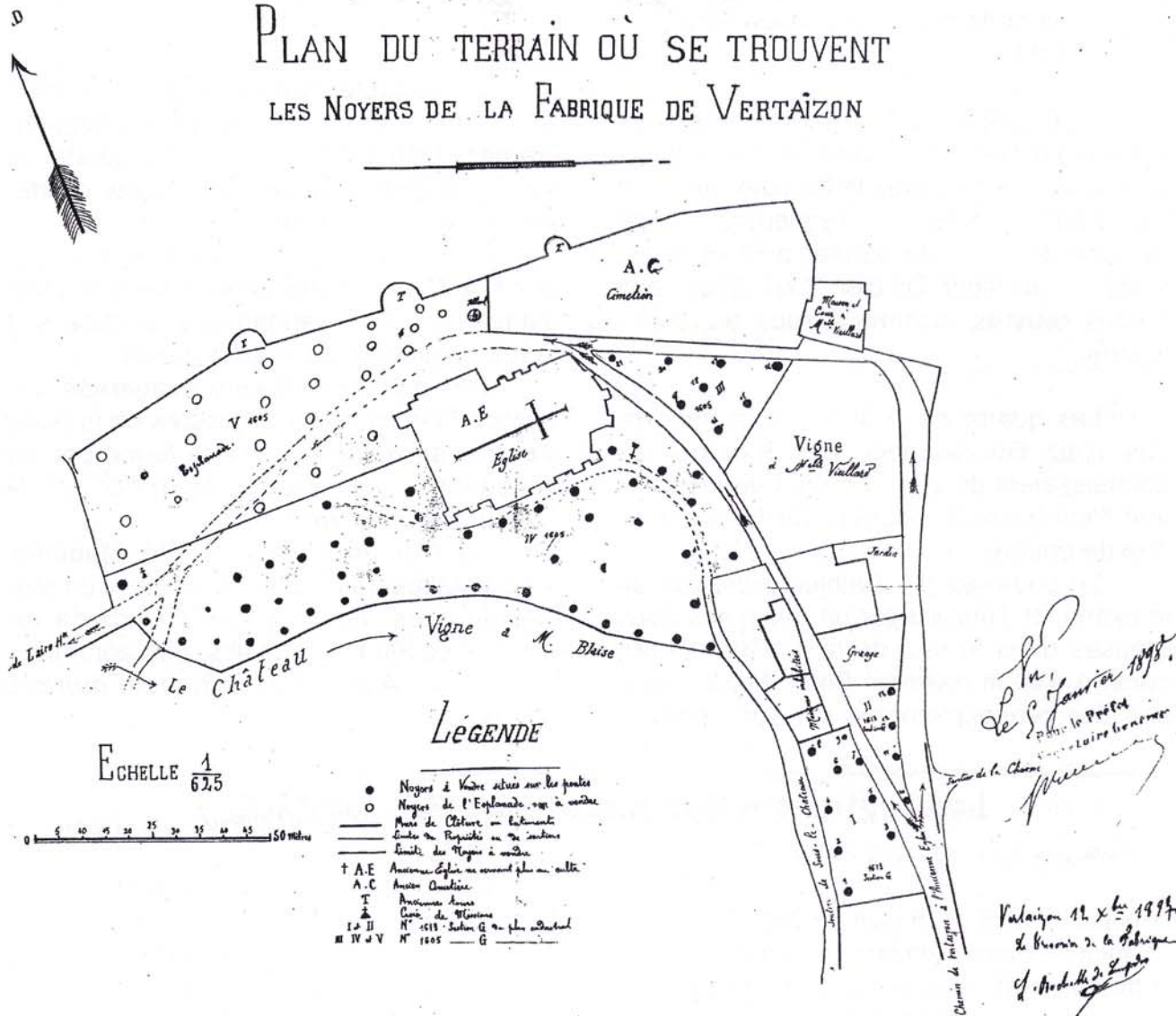
2 médecins
1 curé, 1 vicaire
1 institutrice
1 percepteur
2 tambours
1 garde champêtre
1 notaire
1 instituteur
1 greffier
3 religieuses.

A suivre au prochain numéro...

Conflits à propos du presbytère (à suivre...)

Du temps où il y avait des noyers ... à l'ancienne église

PLAN DU TERRAIN OÙ SE TROUVENT LES NOYERS DE LA FABRIQUE DE VERTAIZON



En 1830

L'abbé Vigeral, ancien chanoine du chapitre, certifie avoir lui-même fait planter les noyers. La municipalité s'oppose à leur vente par la Fabrique (nombreuses lettres au Préfet, à l'Évêque, etc...)

Demande de la récolte pour faire de l'huile afin d'éclairer l'église.

En 1897

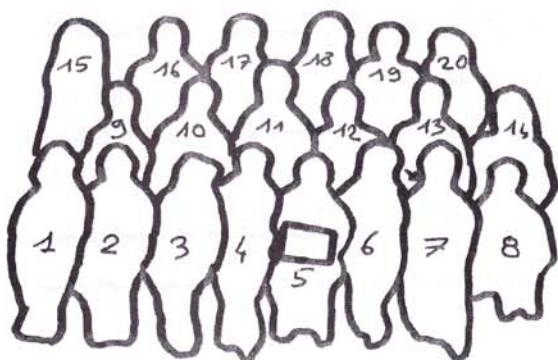
La fabrique dut vendre par adjudication ses noyers de l'ancienne Eglise pour participer à la réparation du presbytère.

Ils furent adjugés à Fournet Fayard, sabotier à Vertaizon pour 1115 francs. Il y en avait 58 (voir plan).

Cette année là, toujours des conflits entre la Fabrique et la Municipalité au sujet de ces arbres.

A suivre ...

Photo d'école en 1918. Les reconnaissez-vous ?



Si vous connaissez ou avez connu ces personnes, vous pouvez nous contacter afin de nous donner les noms, en correspondance des numéros.

Encore Merci



La mère de Madame THOMY et son fils au fond du Pavé (en bas de l'avenue de la gare)

Le chemin de fer à Vertaizon... Décret de Napoléon

C 6: 9.

Ministère
de l'Agriculture, du Commerce
et des Travaux publics

A - 1.



Décret.

10.1

14 Juin 1861

Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale
Empereur des Français.

A tous présents et à venir. Salut.

Sur le Rapport de notre Ministre Secrétaire d'Etat au
Département de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics
Vu l'avant-projet, ensemble les plans et devis relatifs à
l'établissement d'un chemin de fer de Clermont à Montbrison
desquels il résulte que la dépense de ce chemin est évaluée
approximativement à la somme de 38.200.000 francs

Vu les pièces de l'enquête, à laquelle l'avant-projet
a été soumis dans les départements du Puy-de-Dôme et
de la Loire, et notamment les procès-verbaux de la Commission
d'enquête, en date du 20 et 24 Mai 1861;

Vu l'avis du Conseil Général des Ponts et Chaussées
en date du 1^{er} Juin 1861;

Vu la loi du 3 Mai 1841, sur l'expropriation pour
cause d'utilité publique;

Vu le Sénatus-Consulte du 25 Décembre 1852 article 4
Notre Conseil d'Etat entendu,

Avons décreté et décrétons ce qui suit:

Art. 1^{er}

Est déclaré d'utilité publique l'établissement d'un
chemin de fer de Clermont à Montbrison, passant par
encre Echire

Art. 2.

Il sera pourvu ultérieurement aux voies et moyens
d'exécution, dans les formes et conditions déterminées par
l'article 4 du Sénatus-Consulte du 25 Décembre 1852.

Art. 3.

Notre Ministre Secrétaire d'Etat au Département

Le Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics est
chargé de l'exécution du présent Décret, qui sera inséré au
Bulletin des Lois.

Fait au Palais de Fontainebleau le 14 Juin 1864.

Signé: Napoléon.

Par le Ministre:

Le Ministre Secrétaire d'Etat au Département de l'Agriculture
du Commerce et des Travaux publics.

Signé: E. Rouher.

Par amplification:

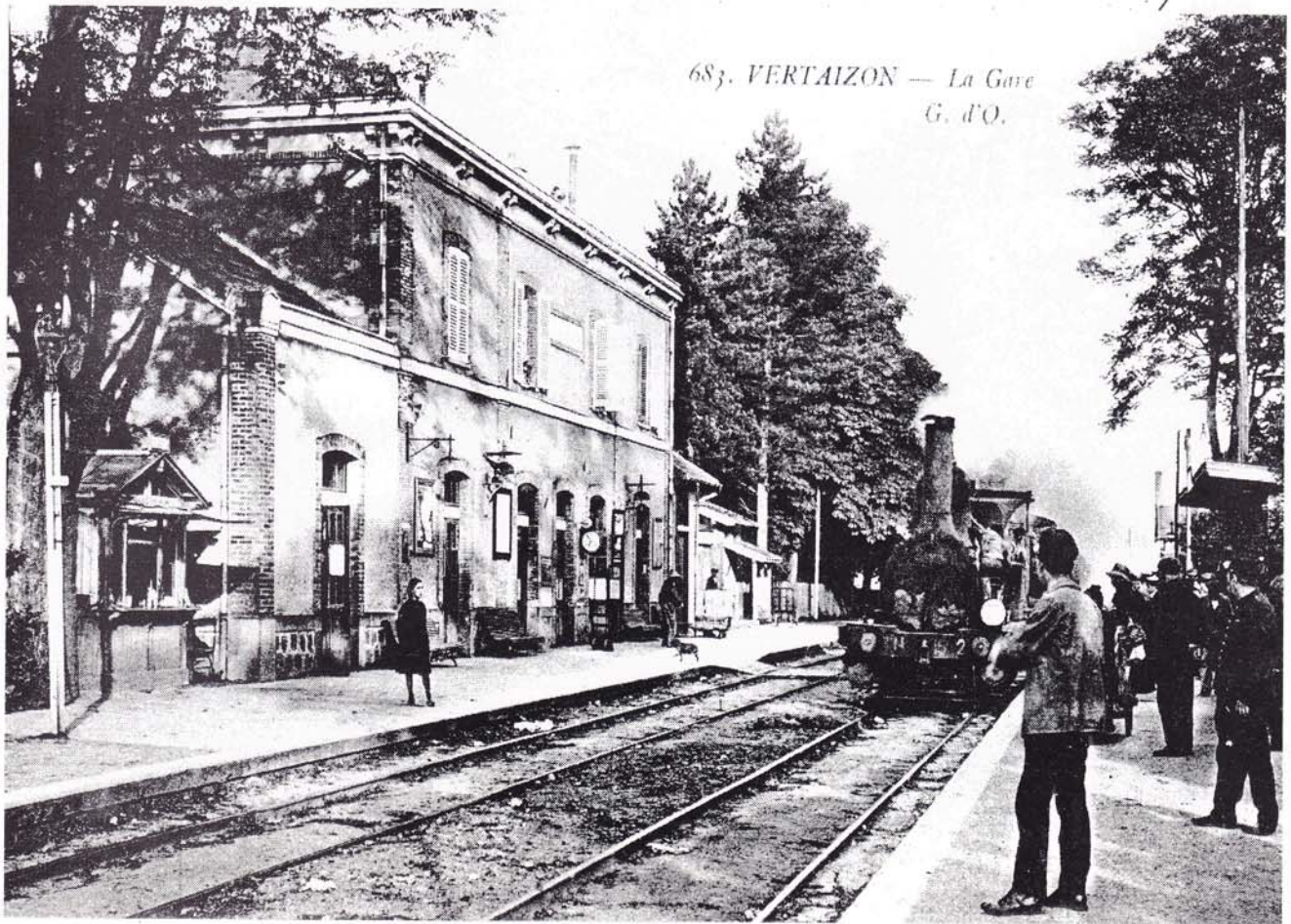
Le Conseiller d'Etat, Secrétaire Général,

Signé: de Pourville.

Fait Copie Conforme

L. de la Roche

A. L...



683. VERTAIZON — La Gare
G. d'O.

L'ancienne église telle qu'elle était en 1890



Ancienne église de Vertaizon avant fermeture en 1892 . Original en très mauvais état appartenant à Paul Noyer. L'image a été restaurée à l'ordinateur durant l'année 2000 par Michel Diou.